

Règlement intérieur de l'opération Sport seniors

Chapitre 1 : L'inscription ne sera effective qu'après le dépôt du dossier complet à savoir :

- La fiche de renseignements
- Photocopie de la carte d'identité
- Un justificatif de domicile de moins de trois mois
- Certificat médical ou licence sportive en cours
- Photo d'identité
- Le règlement intérieur signé

Chapitre 2 : L'adhérent s'engage à respecter les valeurs portées par les éducateurs sportifs du service éducation et citoyenneté à savoir, le respect des autres, des consignes et de la vie en collectivité.

Chapitre 3 : Il s'engage à respecter les horaires des séances et à venir avec une tenue de sport appropriée à la pratique sportive à laquelle il participe.

Concernant l'ensemble des inscriptions, l'accès aux séances pédagogiques et aux stages sera refusé en cas de non présentation du certificat médical.

Je soussigné(e).....

Déclare avoir pris connaissance du règlement ci-dessus.

Date :

Signature précédée de la mention
« lu et approuvé »



FICHE DE RENSEIGNEMENTS

NOM : Prénom :

Date de naissance :

Genre : Féminin / Masculin

Adresse :

Code postal et commune :

Téléphone : Email :

Assurance de responsabilité civile :

- Nom de la compagnie d'assurance :
- N° de la police d'assurance :

J'autorise le responsable de l'opération « Sport séniors » à prendre toutes les mesures nécessaires en cas d'urgence médicale (appel des services de secours notamment).

J'autorise la Ville de Bergerac à utiliser les photos et vidéos sur lesquelles j'apparais.

Bergerac, le :

Signature précédée de la mention
« lu et approuvé »